

Pour permettre la pose de rondins de délimitation
dans la PARTIE RIVERAIN du PARKING ST LAURENT

le stationnement y sera interdit
du mercredi 18 février 18h au jeudi 19 février

Merci de déplacer vos véhicules en vue de
l'intervention du service technique.



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

